

## Compte rendu réunion des encadrants

Sont présents: Benjamin Amar, Benjamin Profit, Christian Thomas, Christian Villemur, Fabrice Allain, Hervé Bourhis, Mikaël Bonthonnou, René Allain, Stéphane Uhel, Véronique Lollichon, Vincent Bonnerot.

Absents excusés: Alain Tailhardat, Claude Merrien

Pas de réponses de Philippe Burban

Point sur les différentes sections:

NI Benjamin Profit, Fabrice Allain, Philippe Burban

- 7 élèves en début de saison, 5 finissent leur formation
- Pour 4 d'entre eux, des plongées du bord ont été faites
- Encore 2 ou 3 sorties du bord et une plongée bateau pour l'obtention de leur brevet
- L'épreuve théorique a lieu le 18 juin 2014

NII Benjamin Amar, Hervé Bourhis

- 2 candidats ont réussis les épreuves, un grand merci à Hervé

NIII Jean François Malézieux

- 5 élèves au départ, 4 ont passé avec succès l'épreuve théorique
- Pascale a aux cours de ses congés finalisé son NIII
- Magalie se prépare dans un mois à passer la pratique
- Véronique et Bruno n'ont pas encore défini de date, ils disposent de 15 mois pour terminer les épreuves (code du sport)

Apnée initiation et perfectionnement

Christian Villemur, Alain Tailhardat, avec quelques fois la présence de Claude Merrien

- 16 personnes en début de saison, 10 à 12 personnes ont régulièrement suivi les entraînements
- 7 candidats se présentent aux épreuves du NII apnée, théorie ce mardi 17 juin, les épreuves pratiques auront lieu fin juin.

Apnée loisir: Mikaël Bonthonnou (le mercredi)

- De 4 à 10 participants qui s'entraînent soit dans le grand bain soit dans le bassin ludique

Section enfants: Mikaël Bonthonnou, Vincent Bonnerot, Véronique Lollichon

- 9 enfants, 5 préparent le NI, tous ont plongé en mer (sauf un suite à une petite intervention chirurgicale)

- 4 enfants achèvent leur formation pour l'obtention du plongeur Argent malheureusement pas assez assidu ce qui pose parfois quelques soucis d'organisation des séances.
- 4 enfants sont inscrits à la section hockey subaquatique

#### Bilan des DP: obligation par le code du sport

- René trouve cela plus qu'embêtant
- Fabrice fait constater qu'il n'y avait pas problème avant la mise en place des DP et qu'il n'y en a toujours pas.
- Dans l'ensemble, la plus part des encadrants sont satisfait de cette mise en place
- Certains DP ont choisit de remplir les feuilles de présence et d'attendre que toutes les activités soient "en route" sous la responsabilité de leur encadrants respectifs et vont à l'eau, d'autres préfèrent assurer la surveillance de toute la séance à l'extérieur des bassins, chacun gère, mais en cas de problèmes, dehors ou dedans le bassin, il est responsable de la sécurité de l'ensemble des participants à la séance.

#### Répartition des postes pour la saison 2014/2015

- A la question: "qui veut faire quoi"? à suivi un grand silence!!!!
- Benjamin Profit et Hervé vont se préparer aux épreuves du MF1 ils pourront venir en renfort des différentes sections plongée bouteille.
- René s'est proposé de s'occuper des NI (pas tout seul)
- Benjamin Amar s'occupera éventuellement des NII si il y a des candidats, sinon il prendra les NI avec René
- Fabrice et Stéphane viendront en dépannage pour les NI ou autres.
- Pour les NIII, en fonction de la demande nous étudierons la possibilité de leur faire les cours théoriques.
- Pour l'apnée:
  - Alain T ne veut plus encadrer mais reste disponible pour donner un coup de main si besoin
  - Christian V continu de s'occuper de l'initiation il envisage de demander à Gaël, sous sa responsabilité, de prendre en charge la section perfectionnement apnée
  - Pour l'apnée loisir, Mikaël ne sait pas encore s'il continuera l'encadrement de la section, cela lui pèse un peu d'être présent pratiquement tous les mercredis et samedis.
- Pour la section enfants: le samedi
  - Placée sous la responsabilité de Mikaël, avec Vincent et Véronique, il sera fait 2 cours, un premier pour 4 enfants pour l'obtention du NI, et un autre pour 5 enfants afin de les former au NII sur deux ans.

- Véronique souhaite que les parents soient un peu plus impliqués dans l'activité de leurs enfants.
- Christian T ne souhaite pas encadrer à la piscine.

Pour les souhaits en matériel, cela sera étudié en fonction des besoins des sections

- Tarif des plongées pour les encadrants

Un grand débat s'est engagé entre ceux que cela ne dérange pas de payer les 10€ et ceux qui lorsqu'ils encadrent, ne veulent pas payer la plongée.

Plusieurs pistes sont à étudier, un encadrant lorsqu'il fait de la FORMATION ne payera pas sa plongée, par contre s'il fait de l'EXPLORATION quelque soit le niveau il payera sa plongée.

Vincent considère qu'encadrer des plongeurs NI en exploration ou des NII au-delà de 20m c'est de la formation et qu'il ne veut pas payer ses plongées.

En conséquence il demande que lui soit remboursé ses 10€ de la plongée du 15 juin pour avoir encadré un niveau 1.

Réponse de Benjamin A:

Cette réunion est une réunion d'encadrants et non pas une réunion de Comité Directeur, et qu'aucune décision ne sera prise ce jour, par contre cette question sera débattue en prochaine réunion du CD et qu'il sera tenu informé de la décision prise.

Clôture de la réunion